

DISCOURS MAISONS FLEURIES

Marcel Blaes, 18 novembre 2023

Permettez-moi tout d'abord, au nom du conseil municipal, de vous saluer toutes et tous et de vous dire le plaisir que nous avons de vous recevoir ce soir.

Le fleurissement contribue, à l'instar de sa gastronomie ou de ses vins, à une image forte de la vitrine de l'Alsace. Une vitrine soignée, traditionnelle et chatoyante.

On a coutume de dire qu'en amour comme en amitié, une fleur vaut mieux qu'un long discours. La reconnaissance est dans la beauté de la fleur offerte. Ainsi un bon jardinier peut se passer de discours élogieux. Comme je ne suis pas forcément un très bon jardinier, je vais néanmoins me livrer à une petite réflexion sur l'importance de cette cérémonie.

Sous des apparences que certains pourraient qualifier de futiles, voire de superficielles, fleurir est un acte utile. Car fleurir, ce n'est pas seulement embellir. Fleurir c'est aussi accueillir et partager. Les fleurs sont naturellement vectrices de bien-être, de chaleur, de dynamisme et de convivialité. Fleurir, c'est être optimiste et ouvert, c'est apporter son rayon de soleil dans un monde parfois difficile. Et fleurir, crée des liens, des échanges, des discussions entre voisins sur des techniques, des méthodes, des manières de faire, en un mot fleurir est un acte social.

Chez nous à Hengwiller, d'année en année, les habitants continuent à fleurir leur maison et je vous en félicite et vous en remercie. La commune, elle-même, sous l'impulsion de Patrick BURGER, s'embellit chaque année.

Merci Patrick, au nom de la commune, pour ta disponibilité, pour ton esprit créatif et ton savoir-faire et merci évidemment à vous tous, qui fleurissez vos maisons. Grâce à vous, notre commune est toujours plus accueillante, gaie et colorée. Merci également aux agents communaux qui entretiennent les espaces verts et participent à l'arrosage et à l'entretien des fleurs.

J'adresse également mes remerciements à l'ensemble des membres du conseil municipal et à leurs conjoints ainsi qu'aux membres du jury du concours.

Je crois que vous pouvez être fiers du travail accompli et je vous félicite toutes et tous.

Avant de terminer mes propos, et puisque nous entrons dans la période des fêtes de fin d'année, les décorations de Noël vont faire suite au fleurissement. Comme chaque année, quand l'hiver engourdit et fige la nature dans une longue léthargie, la période de Noël vient susciter les féeries de lumière et plonge les gens dans l'allégresse. Ainsi les membres du conseil municipal et des bénévoles vont à nouveau préparer le sapin de Noël près de la fontaine. D'avance un grand merci à vous.

Et à quelques pas du sapin, la crèche va également retrouver sa place à l'église. Aux bénévoles qui s'en occupent, j'exprime ici toute ma gratitude. Avant de goûter au plaisir culinaire, je vais maintenant décerner les prix des maisons fleuries :

1^{er} prix : Mme Marlyse RAUNER

2^e prix : Mme Anny UHLMAN

3^e prix : Mme Marinette BURGER

4^e prix : Mme Marie-Thérèse GASSER

5^e prix : Mme Marie-Blanche MULLER

6^e prix : Mme Aurore ANDRES

7^e prix : Mme Solange SCHWARTZ

8^e prix : Mme Zohra KIEFFER

9^e prix : Mme Yolande WERST

Je vous souhaite une agréable soirée.